

29 juin 2022

Réponse du Conseil administratif à la motion du 5 février 2019 de M. et M^{mes} Jannick Frigenti Empana, François Mireval, Maria Pérez et Corinne Goehner-da Cruz: «Pour une prise en charge des enfants et des jeunes de 4 à 15 ans pendant les vacances scolaires».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- l'accès des femmes à l'emploi ainsi que l'évolution des charges financières pesant sur les familles, impliquant l'engagement professionnel des deux parents;
- l'évolution des habitudes des familles qui ne privilégient pas plus les colonies de vacances, leur préférant un accueil à la journée;
- l'insuffisance de l'offre de prise en charge à la journée, pendant les vacances scolaires, des enfants et adolescents fréquentant l'école obligatoire;
- le nombre croissant de demandes parentales restées sans réponse pour les accueils à la journée et pour les centres aérés dans les maisons de quartiers et autres lieux d'accueil;
- le besoin de prise en charge de qualité mais à moindre coût;
- les inégalités qui se creusent et la volonté de les réduire en proposant des activités de qualité aux familles à revenu modeste,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'encourager le développement de l'offre d'activités à la journée sur le temps de vacances scolaires à l'intention des enfants et des jeunes de 4 à 15 ans;
- d'organiser la mise à disposition d'une offre d'activités de loisir, culturelles, sportives et éducatives et de veiller, lorsque cela est possible, à en faciliter l'accès par un déploiement sur l'ensemble du territoire de la Ville;
- de contribuer à soutenir les familles et à réduire les inégalités en offrant une prise en charge de qualité.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Cette motion partage les demandes et les mêmes préoccupations que celles de la motion M-1408 pour laquelle le Conseil administratif a déjà apporté une réponse. Cette dernière se trouve reproduite ci-dessous.

La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est un enjeu majeur pour les familles. Ce constat est d'autant plus marqué lors de la période estivale

car les enfants sont en vacances durant plusieurs semaines. Les parents doivent organiser leurs propres vacances, souvent de manière différenciée, afin de pouvoir s'occuper de leur(s) enfant(s) toute la journée. Toutefois, il n'est pas toujours possible pour l'ensemble des familles de couvrir tout l'été du fait de vacances limitées par la vie professionnelle. De plus, cette réalité empêche les parents de pouvoir partager un moment de repos ensemble. Cet élément peut aussi avoir un impact négatif sur le bon fonctionnement des familles et avoir des répercussions sur les enfants.

Consciente de cette réalité, la Ville de Genève a depuis plusieurs années soutenu des projets d'activités estivales à destination des familles.

Ainsi, ces offres se déclinent en trois volets:

1. Les centres aérés, qui sont des accueils à la journée;
2. Les camps, qui se déroulent généralement sur deux semaines pendant lesquelles l'enfant reste sur place;
3. Les colonies de vacances qui s'étendent généralement sur quinze jours voire trois semaines. Initialement elles avaient une forte connotation sociale. Aujourd'hui, elles ont de moins en moins de succès.

Les centres aérés

Centres aérés proposés par des Maisons de quartier (MdQ)

En 2021, les dix-sept MdQ de la Ville de Genève ont proposé des centres aérés, permettant de couvrir les onze semaines des vacances scolaires. Certaines MdQ ont également proposé un centre aéré en janvier car les vacances de Noël étaient particulièrement longues cette année. Cela a représenté plus de 150 semaines de centres aérés pour plus de 5000 enfants et adolescents. Les centres aérés connaissent un grand succès auprès des enfants et des parents. Certaines semaines de l'année, les MdQ sont saturées et ne peuvent donc pas répondre à l'ensemble de la demande.

Les tarifs pratiqués par les MdQ sont fixés par la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et dépendent du niveau de revenu des parents. Ainsi, pour une famille dont le revenu déterminant unifié (RDU) est inférieur à 30 000 francs par an, le prix d'une semaine s'élève à 50 francs; pour une famille dont le RDU est supérieur à 210 000 francs par an, le prix d'une semaine s'élève à 270 francs. Une semaine de centre aéré pour 48 enfants coûte environ 18 000 francs (soit 375 francs par enfant).

Selon les normes de la FASe, un maximum de huit enfants pour un-e accompagnant-e est autorisé. Au-delà de 32 enfants, un animateur ou une animatrice se dédie uniquement à la coordination.

Grâce à une subvention complémentaire de 155 000 francs proposée par le Conseil administratif, et acceptée par le Conseil municipal dès le budget 2020, l'offre de centres aérés des MdQ a largement augmenté.

En plus des centres aérés, de nombreuses MdQ proposent des activités en accueil libre. Cela permet aux familles, même celles qui n'ont pas procédé à l'inscription de leur(s) enfant(s), de bénéficier tout de même d'activités. En outre, cette formule sans inscription est particulièrement adaptée au public adolescent.

Centres aérés proposés par d'autres organismes

En ce qui concerne les centres aérés qui ne sont pas organisés par les MdQ, la Ville de Genève verse depuis de nombreuses années des subventions monétaires et non monétaires, pour 605 000 francs, à 11 organismes de vacances. En 2018, ce sont 9000 enfants qui ont pu participer aux activités à la journée et aux centres aérés proposés.

Ces organismes, comme le CPV et Caritas, ont fait évoluer leur offre, en proposant davantage de centres aérés que par le passé.

Financièrement, la situation peut devenir difficile lorsqu'il convient de trouver des solutions sur plusieurs semaines. Ce constat est renforcé plus la famille a d'enfants. Des aides sont alors disponibles, mais elles doivent être sollicitées individuellement auprès de fondations (p.ex. Mimosa).

Activités sportives à la journée ou demi-journée

A noter également que le département de la sécurité et des sports (DSSP) propose des cours de sport pendant l'année scolaire ainsi que durant les vacances d'été. Ces cours annuels, dont l'offre est régulièrement mise à jour sur le site internet de la Ville, permettent aux enfants et adolescents de découvrir l'apprentissage d'une discipline sportive ou de s'y perfectionner. Les jeunes y apprennent l'esprit d'équipe, la persévérance et le plaisir de jouer. Ces cours donnés par des professeur-e-s expérimenté-e-s sont à la portée de tous les budgets. Outre ces cours, des journées de sport sont proposées durant la période estivale pour les enfants.

Les camps

Les MdQ ainsi que d'autres organismes proposent des camps (d'été mais également d'hiver). Ces offres sont aussi soutenues via les subventions versées par la Ville de Genève aux différentes institutions ainsi qu'aux MdQ.

L'offre s'adressant aux préadolescents est fréquentée et apporte un véritable soutien à l'organisation familiale.

Les colonies de vacances

Enfin, les colonies de vacances sont soutenues depuis de nombreuses années par le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS). Ce sont plus d'une trentaine d'organismes qui les proposent. Toutefois, la demande des familles évolue et les colonies de vacances sont chaque année moins fréquentées. En parallèle, la demande pour les centres aérés augmente. Cela montre clairement que les familles préfèrent laisser leurs enfants à la journée.

Nouveau règlement de subventionnement

En 2020, la Ville a mis en place un nouveau règlement de subventionnement intitulé «Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales aux organismes de camps de vacances et centres aérés».

La mise en place de ce règlement a permis de baisser la participation financière des familles:

1. grâce à l'élargissement du cercle des bénéficiaires pour inclure les organismes offrant des séjours à la journée, du type centres aérés (et pas uniquement avec nuitées);
2. grâce au montant de la subvention communale qui a été porté de 12 à 15 francs par journée et par enfant (hors MdQ).

Cela a été rendu possible grâce à la subvention complémentaire de 150 000 francs décidée par le Conseil municipal lors du vote du budget 2020. En ce sens, la demande des motionnaires d'adapter le soutien financier est donc pleinement respectée.

Le Conseil administratif rappelle son attachement à l'aide pour les familles. Ce soutien s'articule autour de plusieurs politiques publiques: les crèches, activités pour la jeunesse, soutien à diverses associations en lien avec la parentalité, soutien aux associations proposant des activités pour les enfants et les jeunes, ... De plus, il souligne l'augmentation des aides financières octroyées au cours des dernières années en faveur de l'accueil à la journée et des camps d'été afin d'alléger la charge des familles ainsi que pour développer l'offre. Le Conseil administratif entend donc poursuivre son soutien à la politique familiale afin de permettre à toutes et tous de concilier vie professionnelle et familiale, élément important dans la lutte pour une société égalitaire.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Christina Kitsos